



Obtenir des applications dans un environnement Android et les déployer localement

Étapes :

- Obtenir les licences pour l'application souhaitée (si elle est payante).
- Obtenir le fichier de l'application (« .apk »).
- Déployer le fichier de l'application sur les tablettes localement.

Obtenir les licences pour l'application souhaitée

Quel nombre de licences acquérir ?

Il doit y avoir une licence pour chacune des tablettes sur lesquelles l'application sera installée.

Comment acquérir les licences d'applications ?

Il n'existe pas actuellement en France de magasin d'achat en volume d'applications payantes.

Le seul magasin en ligne disponible en France permettant l'acquisition d'applications gratuites en volume nécessite un environnement particulier et du matériel compatible (voir Android For Work).

Cependant il est possible de se procurer le fichier à déployer sur les tablettes par le MDM auprès de certains éditeurs d'applications.

Exemple avec une application de l'éditeur eduPad :



Rapport

Signaler comme inapproprié

Proposée par

eduPad

Développeur

Accéder au site Web

Envoyer un e-mail à contact@edupad.com

Règles de confidentialité

eduPad

9 passage du Chemin Vert
75011 Paris

Dans le magasin d'application en ligne pour Android (*Google Play Store* — <https://play.google.com/store/apps/>), chercher la fiche descriptive de l'application qui vous intéresse.

Exemple : La fiche de l'application iTouch Français 5ème

En bas de cette fiche, la rubrique "Développeur" contient une adresse de contact, à laquelle vous pouvez écrire pour demander quelle procédure le développeur propose pour acheter un nombre important de licences de son application.

Il faudra dans ce cas, avant tout paiement, s'assurer auprès de l'éditeur qu'il pourra fournir un fichier de l'application (format .apk) permettant son déploiement via le MDM.

La suite dépendra de la réponse de l'éditeur :



- Si sa réponse est négative, l'achat de licence est impossible et le déploiement par le MDM est à écarter (il ne reste que l'achat individuel par tablettes, voir la fiche associée).
- Si la réponse est positive, faire une demande de devis pour le nombre de licences souhaité, et transmettre le devis au gestionnaire du Collège de rattachement, avec les procédures de paiement disponibles.

Comment acquérir les licences de livres numériques ?

Les éditeurs de manuels proposent généralement des solutions pour acquérir des licences de manuels numériques. Se rapprocher de l'Atelier Canopé de votre département pour obtenir des informations sur les démarches d'acquisition de livres numériques.

Installer l'application souhaitée sur les tablettes

Pré-requis :

- les licences ont été acquises pour chaque tablette ;
- le fichier .apk de l'application a été obtenu.

Mode opératoire :

Confier le fichier .apk à la personne chargée du déploiement des applications par la solution locale.

Cette personne suivra la procédure définie par l'éditeur de cette solution pour déployer l'application sur la flotte de tablettes.